

priétés n'auraient jamais cet aspect malpropre qu'ont rapidement les façades peintes.

Si nous conseillons le dérochage comme le moyen de rendre leur beauté à nos vieux édifices, nous avons le devoir de mettre en garde ceux qui voudraient suivre le bon exemple cité plus haut, contre certaine manière de procéder qu'emploient plusieurs entrepreneurs de « dérochage » et de « rejointoiement », manière qui implique un hachage de la brique et le recouvrement de toute la surface ainsi maltraitée par une sorte de ciment coloré sur lequel ils tracent de faux joints. Ce procédé est à proscrire d'une manière absolue. Il importe que ceux que l'on chargera de ce travail respectent les matériaux existants, qu'ils n'entament pas l'épiderme des briques et des pierres, et qu'ils ne les recouvrent d'aucun enduit.

Le meilleur procédé de dérochage serait de passer les murs au grès. Mais ce système est lent, par conséquent coûteux, et, de plus, très fatigant pour les ouvriers. Restent le piquetage et l'emploi de la brosse de fer. L'un et l'autre attaquent l'épiderme de la brique. Mais il est possible, à des entrepreneurs et ouvriers avertis, d'opérer ce travail sans causer trop de dégâts.

Les murs, débarrassés des couches de couleur qui les recouvraient, devront être rejointoyés par un procédé ancien : soit à la dague, en dos d'âne ou en biseau. Les autres procédés sont plus récents et doivent être proscrits dans la restauration d'anciennes bâtisses.

L'examen de chaque façade en particulier déterminera le procédé à employer pour la restaurer.

René LESUISSE.

Les Romains ont-ils connu les caractères typographiques mobiles ?

L'antiquité, utilisant, au début, la gravure, plus tard, la fonte, créa des estampilles portant, soit en creux, soit en relief, des caractères que l'on pouvait imprimer dans une matière molle.

Les Égyptiens utilisèrent surtout des scarabées dont la

base présentait, sur une surface plane, des inscriptions et des figures. Les Assyriens, les Chaldéens employèrent le cylindre ; les Grecs, l'intaille, dont les Romains firent aussi abondamment usage.

Les chatons de bagues que ces intailles constituaient, donnèrent, sans doute, naissance aux anneaux sigillaires.

D'autres instruments propres à reproduire un nom, une marque, furent imaginés.

Leur emploi a pu conduire à la découverte de la gravure d'estampe et aussi, directement ou par l'intermédiaire de celle-ci, à l'invention de l'imprimerie.

Que, dans l'antiquité, le premier venu eût l'idée d'enduire d'encre ou de couleur la partie saillante d'une estampille portant un texte ou une figure, et de l'appliquer sur un morceau de papyrus ou de parchemin, et la gravure d'estampe eût été réalisée.

En fait, l'antiquité a produit des impressions sur étoffe, et un texte, malheureusement fort obscur, de Pline l'Ancien, laisse supposer l'utilisation d'un procédé analogue pour l'illustration d'un ouvrage.

Mais les Romains auraient-ils poussé plus loin dans la voie de la découverte, et auraient-ils utilisé ce qui est à la base de la typographie moderne : le caractère métallique mobile ?

M. Camille Jullian n'hésite pas à le déclarer.

Dans une brève notice intitulée : *L'Imprimerie et les Anciens* ⁽¹⁾, voici ce qu'il écrit :

« Comment se fait-il que les Anciens n'ont point connu l'Imprimerie ? Tout ce que la science peut faire, avec les doigts de l'homme et les matières de la nature, ils l'ont essayé et ils l'ont produit. Les hydrauliciens ont créé des merveilles, et il semble qu'ils aient su construire des ascenseurs. Nous ne connaissons pas encore le vrai secret du mortier romain, lequel peut porter des charges presque aussi fortes que nos meilleurs ciments. Du vernis des poteries arrétines, de la manière d'appliquer les couleurs, des procédés

⁽¹⁾ Dans *L'imprimerie et la pensée moderne*. Bulletin officiel des maîtres imprimeurs, numéro de Noël, Paris, 1928 pp. 20-21.

de fabrication pour les teintures de pourpre ou d'avielle, il nous est toujours impossible de retrouver la formule. Pourquoi les Grecs et les Romains n'ont-ils donc pas inventé l'art de fixer les lettres en un métal indélébile ? Nos ancêtres méditerranéens eurent tout à la fois le génie de la patience, le sens de l'observation et la logique du raisonnement : il ne leur était pas plus difficile de songer à sculpter une lettre de plomb que de réussir à mouler un anneau de verre ou à prendre une empreinte de plâtre. Après tout, ont-ils vraiment ignoré cette sculpture, je veux dire la confection d'une lettre en matière dure, d'un caractère mobile ? Je n'en suis pas sûr, et j'incline chaque jour à croire qu'ils ont su fabriquer des caractères d'imprimerie et des composeurs pour les grouper et en faire des mots. De cette conviction, voici une nouvelle raison : Nous possédons un grand nombre de poteries gallo-romaines sur lesquelles les fabricants ont imprimé leurs noms, FELICIO ou MOMMO, en lettres majuscules. Or, sur certains de ces objets, par exemple au nom de FELICIO, telles lettres sont renversées ou interverties, exactement à la manière de fautes ou d'erreurs d'imprimerie, et nous lisons EELICIO : les F et L ont été retournées et E et F ont été interverties dans le composeur. La lettre mobile de métal et le composeur ont donc été trouvés. De là au livre imprimé, il n'y avait qu'un pas à franchir. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? La réponse est simple, et c'est Pline l'Ancien qui nous le dit pour autre chose. Le monde romain était vieux et fatigué. Un horizon d'empire ne vaut rien pour l'effort et les découvertes de l'intelligence. Les hommes ne surent ni développer, ni même conserver les beautés et les sciences des patries helléniques ».

Le savant historien de la Gaule tranche ainsi, dans le sens de l'affirmative, une question débattue depuis longtemps déjà. Il me suffira de renvoyer le lecteur au bref résumé qu'a donné de cette controverse, il y a une trentaine d'années, R. Cagnat ⁽¹⁾. Peut-être d'autres l'ont-ils reprise

⁽¹⁾ Dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, tome III, 1, Paris, 1900, pp. 534-535.

⁽²⁾ La plaque mesure 0 m 02 de haut sur 0 m 04 de large.

depuis. On me dispensera d'en faire la recherche. M. Jullian connaît certainement tout ce qu'a inspiré ce sujet. Il me suffit donc de m'en tenir à ce qu'il en dit.

Je suis tout disposé à m'incliner devant sa grande autorité. Cependant, l'examen d'un petit monument, dont je place la reproduction sous les yeux du lecteur, m'oblige à me demander s'il n'est pas aux faits signalés par M. Jullian, une autre explication que celle qu'il en a donnée.



Les noms, au génitif, gravés en creux sur le large chaton de cet anneau en bronze, découvert jadis à Tongres, sont ceux des apôtres Pierre et Paul (²). Mais, tandis que la transcription du premier est correcte, le second se lit, à l'impression : PVALI. Le graveur a donc interverti l'ordre de la deuxième et de la troisième lettres.

Ce serait une inconvenance de ma part de faire observer à M. Jullian, qui connaît beaucoup mieux que moi l'épigraphie, que des fautes de tout genre ne sont pas rares dans les inscriptions.

Avant de conclure d'une inversion ou d'un renversement de lettre dans un sigle, à l'emploi de caractères mobiles, il y aurait donc lieu de se demander si l'erreur relevée dans ce sigle n'est pas due à celui qui grava la matrice.

Il est évident que quand on ne dispose que d'empreintes, il est difficile d'atteindre à la certitude.

Supposons, en effet, qu'une poterie présente un sigle contenant une erreur, et que d'autres poteries analogues le portent correctement orthographié. Il sera toujours possible de soutenir que l'erreur existait sur une estampille incorrecte que, pour cette raison, le fabricant aura supprimée et remplacée.

Par contre, si, sur deux ou plusieurs sigles identiques, se constate le même défaut, on sera en droit de conclure que celui-ci existait sur la matrice qui a servi à les produire.

S'il ne découle pas de cette constatation que l'hypothèse de l'emploi de caractères mobiles doive, fatalement, et d'une manière absolue, être écartée, cette hypothèse perdra beaucoup de sa vraisemblance.

L'argument que j'ai produit me paraît, en tout état de cause, devoir contribuer à la faire écarter.

Je ne comprends pas bien, d'ailleurs, pourquoi un fabricant romain désireux d'appliquer sa marque sur des produits sortant en grande abondance de ses ateliers, aurait recouru à des estampilles formées de caractères mobiles. Nous, qui avons ces derniers à notre disposition, nous ne manquons pas, dans des cas analogues, de faire exécuter, soit par la gravure, soit par la fonte, soit encore par un autre procédé, des cachets ou d'autres estampilles.

Oserais-je ajouter que la raison invoquée par M. Jullian pour rendre compte de ce que les Romains, connaissant la lettre mobile et le composteur, n'auraient pas franchi le pas qui les séparait du livre imprimé, ne me paraît pas correspondre à la réalité ?

Le moyen âge a, lui aussi, pour ainsi dire, touché du doigt la gravure d'estampe et l'imprimerie. Et, cependant, il a fallu attendre le dernier quart du XIV^e siècle pour voir se réaliser la première, et la seconde n'a été mise au point que vers le milieu du siècle suivant.

Les siècles antérieurs étaient-ils donc aussi, comme le monde romain, « vieux et fatigués ? ». Ces qualificatifs adressés au XIII^e siècle, pour n'invoquer que celui-là, ne paraîtraient guère admissibles.

J'estime que la réponse à la question posée ne relève point de la philosophie de l'histoire.

L'explication à fournir me paraît fort élémentaire : au fond, l'invention des caractères typographiques mobiles et leur assemblage en mots, puis en phrases, était d'une simplicité presque enfantine ; il fallait seulement y penser. Et cela n'est donné qu'à peu d'hommes. L'histoire de l'œuf de Christophe Colomb comporte de nombreuses applications.

Joseph BRASSINNE.